



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicable à partir du 01 juin 2023 - AlaVia MEDS se réserve le droit de revoir ces Conditions Générales de Vente à tout moment et sans préavis

Les présentes conditions générales de vente (CGV) décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société AlaVia MEDS au capital social de 20 000 euros, SIRET 89156423900012 et domiciliée au 16 avenue Rosa Parks, 69009 Lyon (+33 (0)4.51.23.66.05) ; et de son client dans le cadre de la distribution de dispositifs médicaux (se référer au catalogue produit en vigueur).

Le client reconnaît avoir pris connaissance de ces présentes Conditions Générales de Vente, et les accepte sans réserve, à la passation de toute commande. Le simple fait de passer une commande, vaut acceptation de la part du client, sans réserve ni aucune condition, des présentes « Conditions Générales de Vente ».

Clause n° 1 : Prix

Les marchandises sont vendues au prix de référence en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes (€ HT). Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société AlaVia MEDS s'accorde le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués sur la commande lors de son enregistrement ; quelle que soit la date de livraison.

Les prix de référence et les conditions de transports sont disponibles sur demande.

Clause n° 2 : Modalités de paiement

Les factures sont payables comptant à réception, sans escompte, à l'émission de celles-ci, et en tout état de cause, dans un délai qui ne peut excéder trente (30) jours à compter de sa date d'émission.

Le règlement des factures s'effectue par virement bancaire au compte d'EUROMED PHARMA France (RIB : 1680 7004 0081 8278 9321 337).

Clause n° 3 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement à échéance, total ou partiel des marchandises livrées, le client doit verser à la société AlaVia MEDS une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui de la BCE en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance de la facture sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

« Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem) ».

Si dans les quinze (15) jours calendaires qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", le client ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à une allocation de dommages et intérêts au profit de la société AlaVia MEDS.

Clause n° 4 : Commande et livraison

Le client transmet son bon de commande à AlaVia MEDS. AlaVia MEDS dispose de cinq (5) jours ouvrés pour accuser réception de cette commande et la confirmer auprès du client. Au-delà de ce délai et sans autre communication de la part d'AlaVia MEDS, la commande est considérée confirmée.

La livraison est effectuée par le dépôt de la marchandise au lieu indiqué par le client sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit du client ni à une annulation de la commande ni à une allocation de dommages et intérêts.

Sauf avis contraire, le risque du transport est supporté en totalité par le client.

En cas de marchandises manquantes, détériorées ou toute autre erreur, le client devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la livraison, adressées par e-mail à l'adresse suivante : qualite@alaviameds.com.

Toute livraison en l'absence du donneur d'ordre, du destinataire ou de son représentant désigné s'effectue sous son entière responsabilité et est présumée conforme.

Clause n°5 : Garantie

AlaVia MEDS apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. En cas de produits défectueux reconnus par AlaVia MEDS, l'obligation de ce dernier sera limitée à sa convenance, soit au remboursement soit au remplacement des marchandises défectueuses, sans aucune autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultant d'un transport, stockage, manutention ou utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, les indications et les instructions d'usage du produit.

Clause n°6 : Sollicitation et réclamation client

Dans le cadre d'un appel d'offres **seulement** les demandes concernant les produits (coût, délai et transport) peuvent être adressées par e-mail à servicemarches@alaviameds.com, sinon pour toutes autres sollicitations, le client pourra s'adresser directement à commandes@alaviameds.com.

Pour toute question d'ordre clinique, le client peut s'adresser par e-mail à vigilance@alaviameds.com.

Pour toute réclamation, le client peut s'adresser par e-mail à qualite@alaviameds.com.

Clause n°7 : Clause de réserve de propriété

La société AlaVia MEDS conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si le client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société AlaVia MEDS se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre d'une procédure collective, un droit de compensation sur les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n°8 : Droits de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, noms de produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information, objet de droits de propriété intellectuelle des produits d'AlaVia MEDS sont et restent la propriété exclusive soit du fabricant ou soit d'AlaVia MEDS. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Clause n° 9 : Cas de force majeure

Aucune des parties ne peut être considérée en défaut si l'exécution de ses obligations, en tout ou partie, est retardée ou empêchée par suite d'une situation de force majeure conformément à l'article 1218 du Code civil. Si la situation de force majeure perdure au-delà d'une période de trois (3) mois, l'autre partie pourra choisir de résilier son engagement par simple notification via e-mail à admin@alaviameds.com. Dans ce cas, aucune des parties ne sera habilitée à percevoir des dommages et intérêts de l'autre partie du fait de la non-exécution ou de l'exécution partielle de son engagement, résultant du cas de force majeure.

Clause n° 10 : Tribunal compétent

Tout litige, contestation ou appel en garantie relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution à l'amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Lyon, situé au 44 rue de Bonnel, 69003 Lyon.

Clause n° 11 : Annulation et invalidité

Au cas où l'une des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente serait déclarée nulle ou réputée non écrite, toutes les autres dispositions resteraient applicables.